

BUREAU COMMUNAUTAIRE lundi 8 juillet 2024 à 17 H Procès-Verbal

Le Bureau Communautaire de Bourges Plus s'est réuni, sous la présidence de Mme Irène FELIX, Présidente, le lundi 8 juillet 2024, à 17 H, dans Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville à Bourges, sur convocation préalable de Mme la Présidente, adressée le mardi 2 juillet 2024 et affichée le mardi 2 juillet 2024.

<u>Présents</u>: Irène FELIX, Yann GALUT, Richard BOUDET, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Jean-Marie VOLLOT, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Bruno FOUCHET, Alain MAZÉ, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Catherine PALLOT, Christine CHEZE-DHO, Fabrice ARCHAMBAULT

Excusés: Bernadette GOIN-DEMAY, Stéphane GARCIA, Denis POYET, Stéphane HAMELIN, Marc STOQUERT

Secrétaire de séance : Christine CHEZE-DHO Membre du Bureau

Président de séance : Irène FELIX Présidente de Bourges Plus

Mme la Présidente aborde l'ordre du jour du Bureau Communautaire à 17 H 03.

- 16 présents -

Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du jeudi 13 juin 2024 :

Mme la Présidente soumet aux Membres du Bureau Communautaire le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 13 juin 2024.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibérations présentées par M. BOUDET : Finances et solidarités communautaires

Demande de subvention - Contrat Régional de Solidarité Territorial - Aménagement PVI du Pont Supérieur à Bourges

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif au Plan Vélo Intercommunal -Aménagement du pont supérieur;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs susnommés;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Adopté à l'unanimité

2. Convention de subvention au titre du dispositif "conseiller numérique France Services - VAGUE 2"

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

 d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de financement se rapportant à cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Délibérations présentées par M. SALAK : Tourisme, archéologie et valorisation du patrimoine

3. Attribution de bourses de recherche, approbation du règlement

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- 1. d'approuver le règlement d'attribution de bourses de recherche et la lettre d'engagement type qui y est
- 2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les documents afférents à l'attribution de ces bourses de recherche.

Adopté à l'unanimité

4. Convention d'application n° 1 relative au prêt pour exposition pluriannuelle 2024-2029 entre Bourges Plus et DRAC Centre-Val de Loire

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention d'application n°1 entre la Communauté d'Agglomération de Bourges et la DRAC Centre-Val de Loire;
- 2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la présente convention et tout acte s'y rapportant;

Adopté à l'unanimité

Délibération présentée par Mme BAUDOUIN : Mobilités et Voirie

5. Requalification de la rue de Pignoux. Dissimulation des réseaux électriques - Convention d'organisation temporaire avec le Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE18

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- 1. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention d'organisation temporaire de Maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE18) et à en suivre l'exécution ;
- d'accepter les plans de financement prévisionnels des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication de la rue de Pignoux à Bourges, d'un montant de 33 473,15 € TTC (télécommunication) et 192 144,98 € HT (dissimulation réseaux électriques);
- 3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ces plans de financement prévisionnels et à en suivre l'exécution.

Adopté à l'unanimité

Délibérations présentées par Mme FELIX

6. <u>Plan Vélo Intercommunal - Réalisation de travaux d'aménagements cyclables sur la commune de Trouy – Convention</u>

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention relative à la réalisation de travaux d'aménagement pour la mise en place du Plan Vélo Intercommunal sur la voirie de la commune de Trouy présentée en annexe;
- 2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que tous les documents et pièces se rapportant à cette délibération.

Adopté à l'unanimité

7. Convention d'entretien de la peupleraie de Bourges Plus en amont du champ captant de Souaire

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention d'entretien de la peupleraie de Bourges Plus par la commune de Saint-Germain du Puy;
- 2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que tout document lié à cette délibération.

Adopté à l'unanimité

8. Convention de création et d'entretien du projet de compensation à la création du champ captant de Souaire

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- 1. d'approuver la convention pour la réalisation et l'entretien du projet de compensation à la création du champ captant de Souaire ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que tout document lié à cette délibération.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Mme la Présidente lève la séance la séance à 17 H 15.

BOURGES, le

3 1 100 7824

Secrétaire de séance

Christine CHEZE-DHO Membre du Bureau La Présidente

Irène FELIX

3.31 MH 17 E.

